INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JL EQUITY MARKET NEUTRAL – Part Q (GBP - Particulier)

Code ISIN : FR0011782465

Société de gestion : John Locke Investments S.A.

Objectifs et politique d'investissements

Le Fonds JL Equity Market Neutral a pour objectif de délivrer une performance décorrélée des marchés financiers actions, obligataires et monétaires. Il vise une performance nette de tous frais de gestion supérieure à l'EONIA avec une volatilité mensuelle annualisée en dessous de 7%.

Le portefeuille du Fonds est « market neutre », c'est-à-dire qu'il reste à tout instant couvert : les positions vendeuses compensent le risque systémique des positions acheteuses tout en gardant une faible sensibilité du portefeuille aux variations des indices actions.

La gestion qui a été mise en place repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative et statistique visant à tirer profit des opportunités d'arbitrage sur les marchés des actions et à maintenir une couverture efficace.

Ces méthodes de gestion sont construites à partir de trois types de stratégies « market neutre » decorrélées les unes des autres : la première dite « contrariante » consiste à acheter des actions ayant sous-performé et à vendre des actions ayant surperformé ; la deuxième dite à « momentum » cherche à concentrer son investissement sur les styles de gestion qui ont le mieux performé historiquement ; et, la troisième « leading indicator » exploite les informations financières disponibles pour repérer les actions dont les prix n'ont pas encore intégré toute l'information disponible. Elles sont décrites précisément dans le prospectus du Fonds.

Compte-tenu de l'objectif de performance du Fonds, aucun indicateur de référence pertinent ne peut être retenu.

Toutefois, à titre indicatif, le Fonds pourra être comparé à l'EONIA capitalisé.

Les investisseurs peuvent obtenir le remboursement de leurs parts à chaque valeur liquidative : les demandes de souscription sont centralisées à J-1 avant 11 heures et celles de rachat à J-1 avant 11 heures (J étant la date d'établissement de la valeur liquidative) chez RBC Investor Services Bank France SA (105 Rue Réaumur – 75002 PARIS) et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (quotidienne).

Le Fonds sera investi directement dans les marchés des actions, obligataires, monétaires et des dérivés actions.

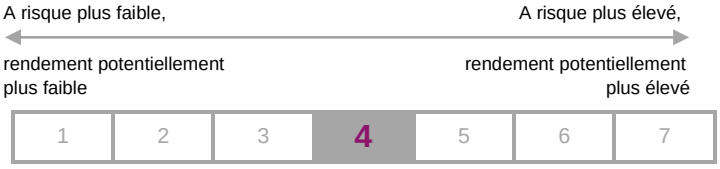
Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des instruments du marché monétaire et dans des titres de créance. Ces titres sont soit des emprunts d'états, soit des émissions du secteur privé. La notation par l'agence de rating de ces instruments sera située dans la partie haute du classement « Investment Grade ».

Le portefeuille du Fonds peut subir de nombreux changements de positions et de façon régulière, générant des coûts importants supplémentaires

La période d'investissement recommandée est de 3 ans minimum. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

Politique de dividendes : Capitalisation

Profil de risque et rendement



L'OPCVM a un niveau de risque de **4**. Cet indicateur reflète l'exposition du Fonds sur une période de 5 ans aux différents marchés sur lesquels il se positionne à travers la stratégie développée par la société de gestion. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.
- **Risque de crédit :** il représente le risque que les émetteurs (entreprises privées ou publiques, Etats, …) ne soient pas solvables, c'est-à-dire qu'ils soient potentiellement incapables de faire face à leurs engagements financiers et de rembourser les emprunts qu'ils émettent en temps et en heure. Les émetteurs choisis par le Fonds sont positionnés dans la partie haute du classement « Investment Grade ».

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Effet de levier : Le Fonds utilise des techniques de Value at Risk (VaR) afin de déterminer l'effet de levier du portefeuille. Si la volatilité du marché est faible alors l'effet de levier sera élevé et vice versa. Le Fonds vise une volatilité globale de 7%.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible auprès de la société de gestion.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 % maximum
Frais de sortie	0%
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti (sortie).	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,40%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance du Fonds par rapport à l'EONIA OIS et selon le principe dit de « High Water Mark », précisé dans le prospectus du Fonds. Pour 2019, la commission de performance de la Part Q s'est élevée à 0%

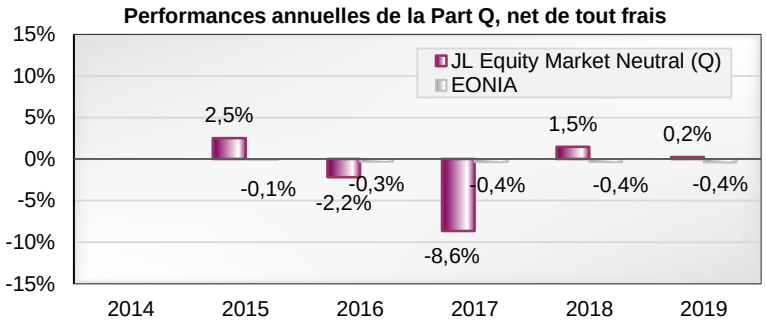
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum applicables. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transactions, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Frais et Commissions » du prospectus du Fonds disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Cet OPVCM a été créé le 20 avril 2010 sous le nom Project X.
Une modification de structure juridique du Fonds a eu lieu le 3 août 2012 avec un passage de contractuel en OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE.
La Part Q a été lancée le 2 avril 2014.
La performance sera calculée sur la base de valeurs liquidatives libellées en GBP (£).
Les performances passées du Fonds ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas de ses performances futures.

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce Fonds est RBC Investor Services Bank France S.A. situé au 105, Rue Réaumur - 75002 Paris - Tél : +33 1 70 37 83 00.
- Le dernier prospectus, les détails de la politique de rémunération, les rapports annuels et les derniers documents périodiques ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de **John Locke Investments S.A.** - 38, Avenue Franklin Roosevelt - 77210 Fontainebleau-Avon - E-mail : **contact@jl-investments.com** - Tél : + 33 1 64 70 40 40 - Fax : + 33 1 60 74 99 38
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller fiscal.
- La responsabilité de John Locke Investments ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société John Locke Investments est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au **14 février 2020.**